



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 juillet 2018

----- PROCES-VERBAL

Le douze juillet deux mille dix-huit, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 09 Juillet 2018

Conseillers en exercice : 15

Sont présents André TOUGE, Olivier LARRIEU, Cyril ROMERO, Alain DELOM, Khader GHEZAL, Jean-Claude GAUDON, Angélique TROTTIN, Alain HERVE, Dominique MEHEUT,

Absents excusés : Naïma CAUSSE, Nathalie LUCAS, Rémy MEUNIER, Marie-France LABORIE

Absents : Anne GENIN, Jérémie PASA .

Secrétaire de séance : Dominique MEHEUT

Ordre du Jour

- Résultats Appel d'offres Local commercial (délibération)
- Suppression Poste Bureau des associations (délibération)
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 11 juin 2018. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Résultats Appel d'offres Local commercial (délibération)

1^{er} estimatif Architecte : 205 700€ HT.

2^{ème} estimation avec équipement froid : 219 700 € HT

Entreprises retenues en HT :

Gros œuvre :	Rodge Bâtiment : 67 900 €
Menuiserie :	TEANI : 31 376.46 €
Plâtrerie :	Fourcaut : 8 189.22 €
Revêtement de sol :	Duviau carrelage 32 : 10 960 €
Panneaux isolants :	I2S Aménagement : 31 403.50 €
Electricité :	Matheou : 10 052.80 €
Chauffage-VMC-Plomberie-Sanitaire- Froid :	Let Laforgue : 35 126 €

Montant HT retenu 194 908 (estimatif : 219 700)

Le conseil municipal à l'unanimité, retient les entreprises citées ci-dessus.

Du fait que le montant est en dessous de l'estimation, Mr le maire propose de faire un devis pour ajouter les vitrines réfrigérées.

Le conseil municipal, après discussion, approuve à l'unanimité.

Suppression du Poste du bureau des associations

Du fait que Mme Dominique TOUGE part à la retraite au 1^{er} août, qu'un agent de la CCBL Mr Philippe MIEGEVILLE, la remplace et qu'un accord CCBL/Commune a été trouvé pour une répartition de ses heures de travail (15h pour le bureau des associations et 20h pour l'office du tourisme), Mr le Maire demande la suppression au tableau des emplois du poste qu'occupait Mme TOUGE.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la suppression de ce poste au tableau des emplois.

Le conseil municipal se félicite de cet accord et souhaite la bienvenue à Mr MIEGEVILLE dans la prise de ses nouvelles fonctions.

INFORMATIONS DIVERSES

- Mme Laura MAGNE, Présidente du foyer Rural, demande s'il serait possible d'éteindre l'éclairage le long du piétonnier allant au stade pour la retraite aux flambeaux de la manifestation du 13 juillet.

Mr le Maire nous informe qu'il est impossible d'éteindre qu'une partie d'un secteur.

Fin de séance à 21 heures 30.